

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises .. 9 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 10 N.F.
Scolaires 4,50 N.F.

déjà été décrit en tant que variété par BERTHOUMIEU, sous le nom de var. *ater* Berth. 1894.

BIBLIOGRAPHIE.

Liste des travaux non mentionnés dans les deux suppléments précédents, et qui contiennent des indications géographiques intéressant la faune française.

1. AUBERT J.-F. — 1960. Révision des travaux concernant les Ichneumonides de France et deuxième supplément au Catalogue de Gaulle (75 espèces nouvelles pour la faune française). — *Bull. Soc. Linn. Lyon* 29, 2, pp. 30-39.

2. AUBERT J.-F. — 1960. Descriptions préliminaires des quelques espèces et sous-espèces méditerranéennes de la famille des Ichneumonides. — *Bull. Soc. ent. Mulhouse* août-sept., pp. 62-65.

3. AUBERT J.-F. — 1960. Les Ichneumonides des Pyrénées-Orientales. — *Vie et Milieu* XI, 3, pp. 473-493, 4 figs.

4. AUBERT J.-F. — 1961. Les Ichneumonides du rivage méditerranéen français (2^{me} série). — *Vie et Milieu* XI (1960), paru en 1961 au lieu de 1959 comme indiqué dans le suppl. précédent, 4, pp. 641-666.

5. AUBERT J.-F. — 1961. Les Ichneumonides du rivage méditerranéen français (3^{me} série). — *Bull. Soc. ent. France* 65 (1960), 1961, pp. 228-241.

6. AUBERT J.-F. — 1961. Ichneumonides Cryptines d'un genre nouveau comprenant quatre espèces nouvelles. — *Bull. Soc. ent. Mulhouse* mai-juin, pp. 4 figs.

7. AUBERT J.-F. — 1961. Les Ichneumonides de Corse. — *Ann. Soc. ent. France* 130, pp.

8. CLEU H. — 1933. La chenille d'*Argyresthia chrysidella* de Peyerimhof et ses parasites. — *L'Amateur de Papillons* 6, pp. 195-199. Cette référence doit remplacer celle partiellement erronée du suppl. 1, p. 240, N^o 10.

9. HABERMEHL H. — 1916. Superrevision der Cryptiden-Gattung *Stylocryptus* C. G. Thomson mit einer Tabelle zur Bestimmung der Arten (Hym). *D.e.Z.* 1916, pp. 376-382.

(Laboratoire d'Evolution des Etres Organisés, Faculté des Sciences, Paris).

L'ILE MAURICE

par P. CARIÉ.

L'île Maurice, située à l'Est de Madagascar, sur le 20° de latitude Sud et le 66° de longitude Est, a été découverte en 1512 par le Portugais MASCARENHAS.

Elle fut appelée alors CIRNÉ, du nom du bateau qui servit à la découvrir et demeura aux mains des Portugais, mais de nom seulement, car ils ne s'y établirent point.

En 1598, les Hollandais y débarquèrent, s'étonnèrent de la trouver déserte mais surtout furent saisis d'admiration à la vue d'une terre luxuriante de fougères aborescentes et de palmiers où roucoulaient des millions de tourterelles.

L'île fut alors dénommée « Mauritius » en l'honneur du stathouder de Hollande, Maurice DE NASSAU. Ils ne la colonisèrent point au sens propre du mot, mais s'en servirent surtout comme escale et comme base de ravitaillement pour leurs navires allant aux îles de la Sonde.

On peut dire, sans exagération, qu'ils mirent l'île en coupe réglée, détruisant la flore et la faune; c'est eux qui sont responsables de la destruction du Dronte et de la raréfaction du bois d'ébène.

Pendant cette période, des Français de Dieppe vinrent y prendre des cargaisons d'ébène. Pour empêcher que des exploitants d'autres

nations y viennent, les Hollandais y installèrent un petit contingent de soldats qui, entre temps, s'occupaient à préparer des cargaisons d'ébène.

En 1710, les Hollandais, après 112 ans d'occupation, évacuèrent complètement l'île qui resta inhabitée pendant 5 ans. En 1715, le gouverneur de l'île Bourbon envoya le capitaine DUFRESNE du vaisseau « Le Chasseur » qui prit possession de l'île au nom du roi de France et l'appella « Ile de France ».

Dix ans après, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS arrivait à l'île de France pour en prendre la direction et fut le véritable créateur de sa prospérité. C'est un des gouverneurs qui lui succéda qui fournit à POIVRE un petit brick pour aller chercher des plantes à épices dans les îles Malaises, opération qui eut un plein succès malgré l'opposition des Hollandais.

Au début du dix neuvième siècle, la guerre de course, menée par SURCOUF et d'autres corsaires basés sur l'île de France, seul port sûr et connu à cette époque dans l'Océan Indien, amena les Anglais à s'en emparer. En 1794, une première tentative pour prendre l'île fut repoussée. Le 20 août 1810 eut lieu le combat du Grand Port ou de l'île de la Passe, seule victoire navale française du 1^{er} Empire et qui pour cette raison est gravée sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile au milieu des nombreuses victoires terrestres de cette époque. Quatre frégates françaises affrontèrent et battirent quatre frégates anglaises plus puissantes. Ce fut malheureusement le dernier succès français dans la mer des Indes. Peu de temps après, le général DECAEN, succombant à des forces écrasantes, à un contre dix, fut obligé de capituler. Cette capitulation fut, de l'avis même de Napoléon plus qu'honorable.

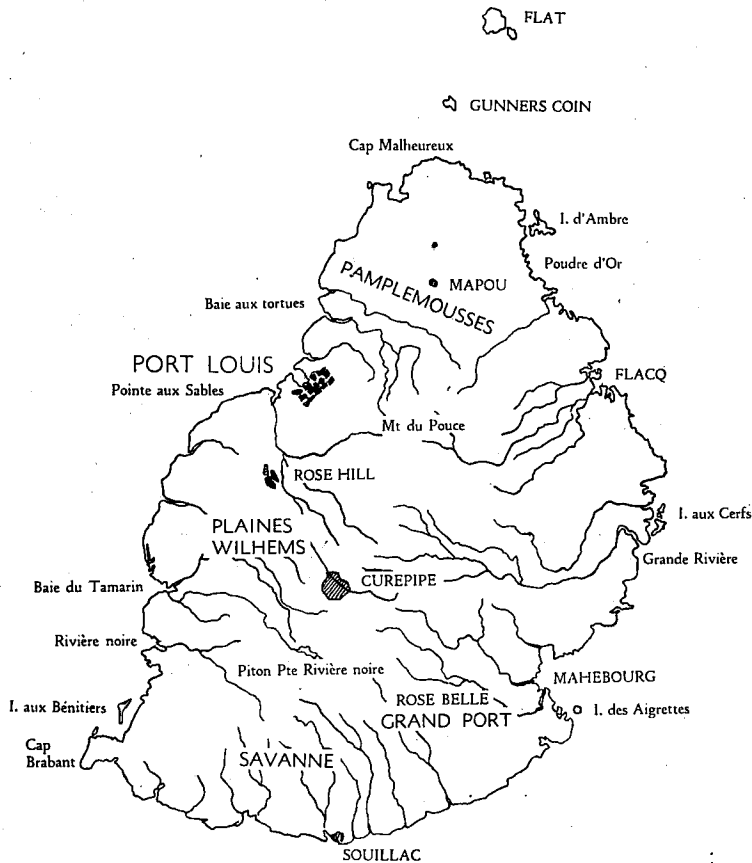
L'île devait garder sa langue, ses lois ; la petite armée française devait être rapatriée avec ses armes et son drapeau. Ce drapeau figurait à l'Exposition Coloniale de 1932, organisée par LYAUTEY. Le traité de Vienne devait consacrer un état de fait et céder l'île aux Anglais.

De formation volcanique, comme sa voisine l'île de la Réunion, jadis île de Bourbon, l'île Maurice se compose d'un massif central qui s'élève à une altitude voisine de 600 mètres ; des cratères éteints, dont quelques-uns admirablement conservés, sont parsemés sur ce plateau. Des chaînes de collines basaltiques, car le mot de « montagne » ne peut s'appliquer à ces hauteurs qui ne dépassent pas 900 mètres, s'élèvent abruptement du littoral et dessinent sur le ciel des arêtes accentuées, découpées de dents et d'aiguilles qui les font paraître infiniment plus hautes qu'elles ne le sont.

Les basaltes sont parfois prismatiques, plus généralement stratifiés. Des épanchements de laves, de scories, de cendres volcaniques forment la structure de l'île, mais ces laves, ces basaltes sont très décomposés par l'action des pluies diluviennes qui tombent de décembre à avril. Des plaines, inclinées vers la mer, composées d'un substratum d'argile ferrugineuse recouvert d'une mince couche d'humus, forment les terres cultivables du Sud, du Centre et du Nord-Est. Ailleurs et surtout dans l'Ouest ce sont des terres noires compactes mêlées de roches spongieuses (bombes volcaniques) en si grand nombre qu'il a fallu élever des murs de pierres sèches entre les sillons. Parfois même, et à côté des terres les plus fertiles, des étendues considérables sont recouvertes d'une couche de laves stratifiées si épaisse qu'aucune culture n'y est possible. La végétation a cependant recouvert ces plateaux rocheux.

Enfin sur le littoral, existent des terres sablonneuses, apport de débris corallifères que la mer y a déposés et qui augmentent sans cesse, car une ceinture de récifs madréporiques entoure l'île, à part quelques points où s'élèvent de hautes falaises.

Entre les récifs et la terre il y a un lagon où l'eau est peu profonde et où s'entassent peu à peu les débris de coraux qui exhausent continuellement le fond, jusqu'à constituer un sol nouveau.



Quoique le climat de l'île soit tropical, les chaleurs ne sont cependant pas excessives car la brise de mer tempère l'ardeur du soleil ; sur le littoral la température est de 16 à 37° centigrades, sur les plateaux de 7 à 25° C. avec un maximum à 28° C. L'humidité est grande, elle est à peu près constante, exception faite pour le Nord et le Nord-Ouest de l'île qui sont abrités des vents alizés et qui ne reçoivent que peu ou pas de pluie pendant les mois d'hiver de juin à novembre. La chute d'eau moyenne à Curepipe varie de trois à quatre mètres annuellement. Les cyclones sont fréquents de novembre à avril et fort rares pendant l'hiver. Généralement ces météores se bornent à apporter des pluies abondantes, mais parfois ils s'approchent suffisamment de l'île pour être

désastreux. Celui du 29 avril 1892 causa la mort de 3 000 personnes, détruisit un quart de la capitale et réduisit la récolte de moitié.

La culture de la canne et la fabrication du sucre absorbent d'une part la presque totalité des terres cultivées, de l'autre les capitaux les plus importants et les énergies de toute l'île. La production du sucre atteint 250 000 à 300 000 tonnes en moyenne. Il existe plus de 50 usines, dont 29 appartiennent à des compagnies locales, 5 à des compagnies dont le siège est en Angleterre, 16 à des propriétaires Français ou d'origine française, une à des Anglais et une à un asiatique.

Au point de vue biogéographique, on est à peu près d'accord pour inclure les îles Mascareignes dans la sous-région malgache de la région éthiopienne. D'autres les nomment avec Madagascar, les îles austro-africaines.

Si nous passons à la zoologie de cet archipel, nous trouvons des éléments qui participent aux faunes africaine, asiatique et océanienne.

Parmi les insectes, les Coléoptères nous fournissent quelques notions intéressantes : les Cicindèles y possèdent un genre spécial : *Megalomma*, représenté à Madagascar par les *Euryoda* ; les Carabiques y ont aussi quelques genres spéciaux qui ont été étudiés par ALLUAUX entre autres le genre *Orophicus*. Quelques genres sont caractéristiques de la faune des Mascareignes : *Pelecophora* chez les Malacodermes, *Sponsor* chez les Buprestides, *Cratopus* chez les Curculionides, *Trichostola* chez les Chrysomélides.

Les crustacés d'eau douce sont en petit nombre : trois espèces de Palaemonidès : *Palaemon Lar* F. qui existe dans l'archipel malais, la Nouvelle-Guinée, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Tahiti, les îles Fidji, les Mascareignes et Madagascar ; *Palaemon Idae* Heller qui se trouve dans l'archipel Malais, la Nouvelle-Guinée, les Philippines, Ceylan, la Côte Orientale d'Afrique, les Mascareignes et Madagascar ; *Palaemon Hirtimanus* Oliv. des Mascareignes.

Les Reptiles présentent le fait remarquable que les derniers lieux où l'on trouve encore des tortues géantes terrestres sont les îles de l'Océan Indien et les Galapagos.

Les Sauriens sont représentés par des Sincoides assez près de ceux d'Afrique et d'Asie et des Geckos du genre malgache *Phelsuma*. Il n'y avait pas d'Ophidiens indigènes sur l'archipel lui-même, mais sur l'île Ronde, rocher de quelques kilomètres de tour à 20 miles au Nord de l'île Maurice, existent deux espèces de Boas, très voisins des espèces Malgaches, le *Bolyera multicarinata* Gr. et le *Casarea Dussumieri* Schlegel.

Le groupe qui va nous donner les plus intéressantes indications est celui des oiseaux.

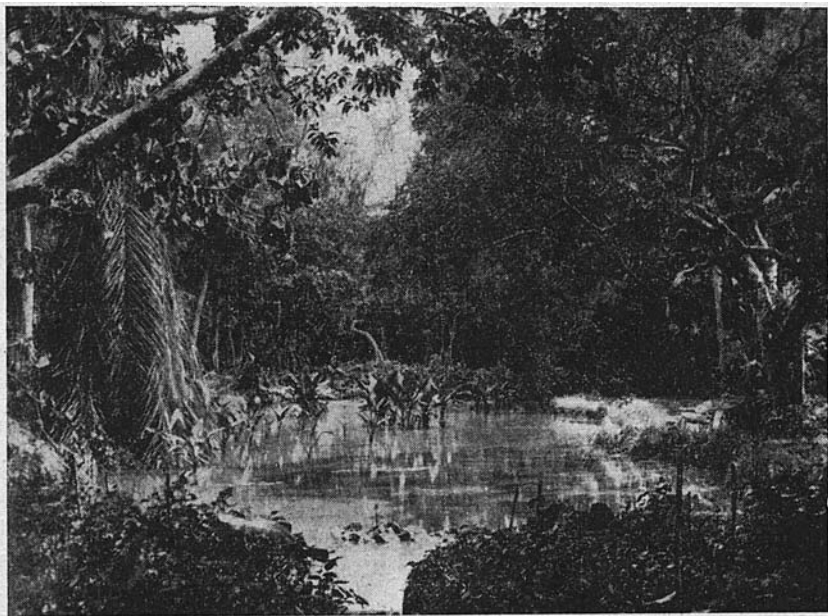
Les Drontes et les Solitaires qui formaient à eux seuls, avec le Pezophaps de Rodrigue, une sous-famille des Columbides, les *Dididae*, n'ont plus que des voisins éloignés dans les îles du Pacifique occidental : Samoa avec son *Didunculus*, la Nouvelle Guinée avec ses Gouras.

L'*Alectroenas nitidissima* Scop. ou pigeon hollandais était un oiseau magnifique, malheureusement complètement détruit, mais dont on a, contrairement au Dronte ou Dodo qui n'est plus représenté que par cinq squelettes, des spécimens empaillés.

D'après BOWDLER SCHARPE, les Aletroenas, genre particulier aux îles indo-malgaches se placent parmi les *Treronidae*, dont les représentants habitent exclusivement les archipels Indo-malais : Fidji, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Guinée, Célèbes, Australie.

Parmi les Rallides, l'*Aphanapterix Bracheri* Schl. se rapprochait d'après MILNE EDWARDS, on ne peut plus étroitement des *Ocydromus* de la Nouvelle-Zélande et des îles Chatam, et du *Diaphorapteryx* de ces mêmes îles. Les *Sarcidiornis* se rattachent à des formes indiennes, malaises et sud-américaines, donc nous constatons encore une fois les affinités des faunes australes.

Au contraire, les Rapaces de Maurice : *Astur Alphonsi* Nervt, *Gad, Cerchneia punctata* Temm., *Strix Sauzieri* Nervt. et *Gad Scops Commer-soni* appartiennent à des genres répandus dans le monde entier.



Ile Maurice : Jardin au Réduit.

Parmi les Psittacien, le *Lophopsitaccus mauritianus* Owen était allié de près aux *Microglosses* de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée et quoique appartenant à une famille distincte aux *Cyclopsitaccus* des mêmes îles ? C'était un Cacatois vrai. Les dessins qui nous ont été laissés par VAN NECK et Sir Thomas HERBERT en font foi.

Les *Palaeornis* sont surtout indiens ou indo-malais à l'exception d'une espèce ; les *Agapornis* sont africains. Les *Lalages* sont indiens et surtout océaniques. Les *Foudis* sont intermédiaires entre les genres africains *Sitagra* et *Pachyphantes* et les *Ploceus* Malais et Indiens.

En résumé, les formes tout à fait spéciales à Maurice, à part le *Nesoemas Mayeri*, se rapprochent plus de la faune indienne et océanique

que de la faune africaine, tout en gardant un caractère de transition entre elles.

Cette faune a été malheureusement détruite, sur 24 espèces endémiques, il n'en reste que 12, et ce qui reste est menacé d'extinction. Avec les espèces qui la composent en y comprenant celles qui ont été détruites, celles qui ont été acclimatées et les espèces qui viennent accidentellement dans l'île nous arrivons à 91 espèces dont l'existence a été bien prouvée. En résumé, MILNE EDWARDS est d'opinion que la faune ornithologique des Mascareignes avait plus de rapports avec celle des îles du Pacifique qu'avec toute autre.

Au moment de la découverte, l'île ne possédait que quatre espèces de Mammifères : deux Roussettes (*Pteropus vulgaris* E. Geoff. et *Pteropus rubricollis* E. Geoff.), ces grandes chauves-souris dont l'envergure peut dépasser un mètre cinquante, et deux Vespertillons (*Taphozous mauritianus* E. Geoff. et *Taphozous nudiventris* Cretzchmar).

Les espèces introduites sont au nombre de 14, en ne comptant que les mammifères vivant à l'état sauvage dans l'île. Voyons d'abord les acclimations bénéfiques ou pas trop malfaisantes. Une des plus intéressantes a été l'introduction du cerf de Java, *Cervus rusa* H. Smith, introduit le 8 novembre 1639, il s'est si bien multiplié que, bien qu'il fournisse deux mille bêtes tous les ans à la chasse, il ne semble pas diminuer et cela depuis 300 ans ; toutefois, il est protégé par une législation sévère. Deux bonnes acclimations ont été celles du Tendrec, *Centetes escaudatus* de Madagascar, voisin du hérisson et celle du rat musqué *Crocidura caerulea* de l'Inde, célèbre par KIPLING dans le livre de la Jungle, sous le nom de Chuchundra.

Le cochon *sus-scrofa*, retourné à l'état sauvage, se rencontre de temps à autre. Le lièvre de l'Inde, *Lepus Negricollis* est assez abondant. Le lapin *Lepus cuniculus* ne se rencontre plus qu'à l'île Ronde, de même que la chèvre *Capra aegagrus*, retournée à l'état sauvage.

Maintenant passons aux espèces nuisibles. La plus désastreuse, à coup sur, a été celle des rats, venus en passagers clandestins à bord des vaisseaux. Le *Mus ratus* ou rat noir a, comme en France, complètement disparu, chassé par le *Mus Decumanus*. La souris *Mus Musculus*, quoique à un degré moindre vu sa taille, ne lui cède pas beaucoup en nuisance.

Après le rat, c'est le singe *Macacus cynomologus* qui est presque aussi nuisible ; introduit de l'Inde, croit-on, par les Portugais, pourchassé sans merci, il s'est réfugié dans les montagnes et là il fait un tort considérable aux oiseaux et à la flore autochtone de l'île dont il dévore les semences.

Puis vient le chat *Felis Catus*, vivant en grand nombre à l'état sauvage. La mangouste *Herpestes griseus*, introduite de l'Inde après 1900 par les Anglais malgré une vive opposition des Mauritiens, soi disant pour détruire les rats ; en réalité elle a détruit tous les oiseaux sauvages qu'elle pouvait atteindre et s'attaque maintenant aux basses-cours, aussi sa tête est mise à prix.

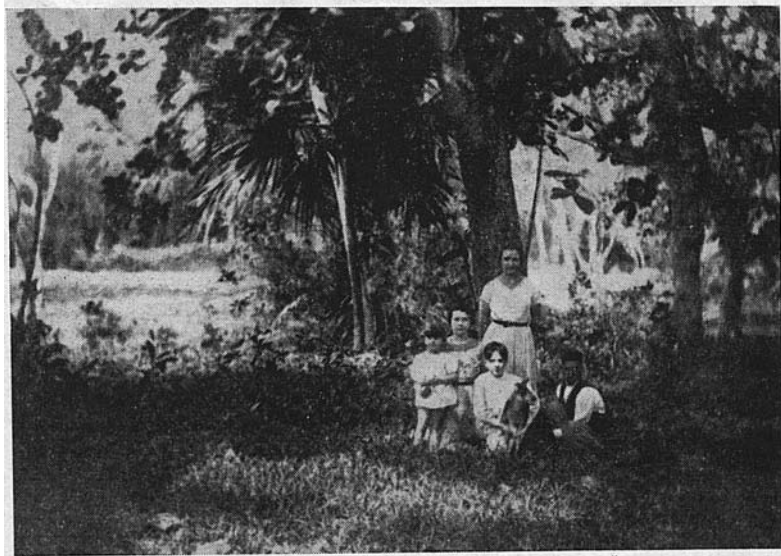
Enfin on aurait lâché ou laissé fuir, il y a quelques années le *Lemur Cotta* de Madagascar.

Passons maintenant aux poissons : la faune piscicole indigène de l'île est très pauvre en espèces, à part les Lubines sorte de Mugilidé

d'eau douce, il n'y a que des anguilles d'une espèce un peu différente de celle de France. Elle atteint des tailles énormes, plus de trois mètres, et on ne connaît pas encore son lieu de ponte.

Les Hollandais ont introduit de Java un très beau poisson, le Gourami, *Osphromenus Olfax*, qui atteint la taille de deux mètres et dont la chair est exquise. Malheureusement, il y a une quarantaine d'années, les Anglais ont eu l'idée saugrenue d'introduire, prétendant détruire les larves de moustiques, un petit poisson des Barbades, le *Lebistes reticulatus*. Celui-ci long de 2 à 3 cm, est d'une voracité telle qu'il a presque complètement détruit la faune piscicole des eaux douces, notamment le Gourami et le Camaron, un succulent Palaemon d'eau douce, en s'attaquant aux pontes et aux larves.

Dans le domaine ornithologique, on n'a pas été plus heureux en introduisant le Bulbul, *Pynonotus Jocosus*, un ravissant oiseau à huppe rouge, mais grand destructeur de fruits et de semences.



Ile Maurice : Bord de mer au Chaland.

Si le voyageur qui arrive à Maurice a déjà visité d'autres contrées tropicales, il ne trouve d'abord aucune différence entre sa végétation, celle des Antilles, de l'Inde et même des îles polynésiennes. C'est que les acclimatations successives ont achevé leur œuvre. La flore indigène, détruite par les défrichements, a été remplacée par les plantes introduites.

Autour des habitations, ce sont les arbres et les arbustes de la zone tropicale : les Badamiers, les Jacquiers, le Jamrosa de l'Inde, les Goyaviers, les Orangers. Le long des routes les flamboyants étalent à trente

mètres de hauteur leurs rouges plateformes de fleurs. Le long des rivages les filaos ou Casuarinas, d'origine polynésienne ou australienne trempent leurs racines dans la mer et balancent au vent leur feuillage flexible, les cocotiers font bruire leurs palmes, les herbes même sont des étrangères.

La dernière forêt vierge, la forêt de Kanaka, a été abattue vers 1900. Pour retrouver l'aspect original de l'île, il faut quitter la zone cultivée où les champs de cannes à sucre s'étagent à l'infini, entourant les jardins et les vergers et atteindre les plateaux et les collines ; un aspect tout autre y attend le voyageur. Des arbres à feuilles coriaces, résistantes, épaisses, à bois dense et dur, des fougères, des pandanus, des orchidées à petites fleurs, forment encore quelques forêts. La végétation n'a plus l'aspect riant des cultures tropicales, le feuillage est sombre d'un vert qui très souvent serre le brun, les plantes de l'île se sont adaptées pour résister aux fréquents cyclones.

BAKER (Flora of Mauritius 1877) résume ainsi la flore de Maurice (Phanérogames et cryptogames vasculaires) : les végétaux endémiques représentent 33 % des espèces, ceux de la région malgache 26 %, les africaines seulement 7 %, les asiatiques 10 % et enfin les genres ou espèces cosmopolites 24 %. Le total des espèces indigènes serait de 1 058, ce qui est un beau chiffre si l'on songe aux dimensions de l'île et qu'à l'époque de BACKER, nombre d'espèces avaient sans doute totalement disparu.

Voici quelques caractères extérieurs de la végétation autochtone, observations faites en partie par BERNARDIN DE ST-PIERRE dans son voyage à l'île de France :

— des arbres à tronc massif, soutenu par de puissants contreforts, à bois dense, dur, à feuillage épais, résistant, coriace pour ceux de haute futaie. Ce sont ces caractères que l'on a pu observer dans la forêt de Kanaka avant sa disparition.

L'île Maurice possède un des ébènes le plus anciennement employé, le *Diospyros tesselaria* ; il a malheureusement été tellement exploité qu'il faudra des siècles avant d'avoir des arbres pouvant être utilisés.

Dans les forêts subsistantes, on rencontre principalement des plantes appartenant aux familles suivantes : Rubiacées, Saxifragacées, Ericacées arborescentes, de nombreuses Myrtacées, Sapindacées, Burseracées, Celastracées, Ochnacées, Bixées, Méliacées, Légumineuses, Composées, Anonacées, Rutacées, Linacées, Mélostamacées, Rosacées, Passifloracées, Sterculiacées, Malvacées, Tiliacées, Oléacées, Orchidacées, Graminées.

Pour conclure, les Mascareignes semblent tenir une place intermédiaire entre l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. Or le continent de Gondwana couvrant une partie de ces trois continents, les Mascareignes n'étaient pas loin d'en être le centre ; l'affinité de la faune et de la flore des Mascareignes avec celle de ces trois ensembles peut s'expliquer si l'on admet que les Mascareignes sont les sommets émergeant encore du continent de Gondwana.

J'ai pu faire cet exposé grâce aux renseignements puisés dans les travaux de mon père, en particulier pour l'ornithologie de l'île Maurice.